

Note financière à destination de la population



INTRODUCTION

Conformément à notre engagement de campagne, nous vous présentons l'état des lieux financier de la commune lors de notre entrée en fonction. Nous avons mandaté le cabinet d'audit KPMG. Voici les grandes lignes de cette étude.

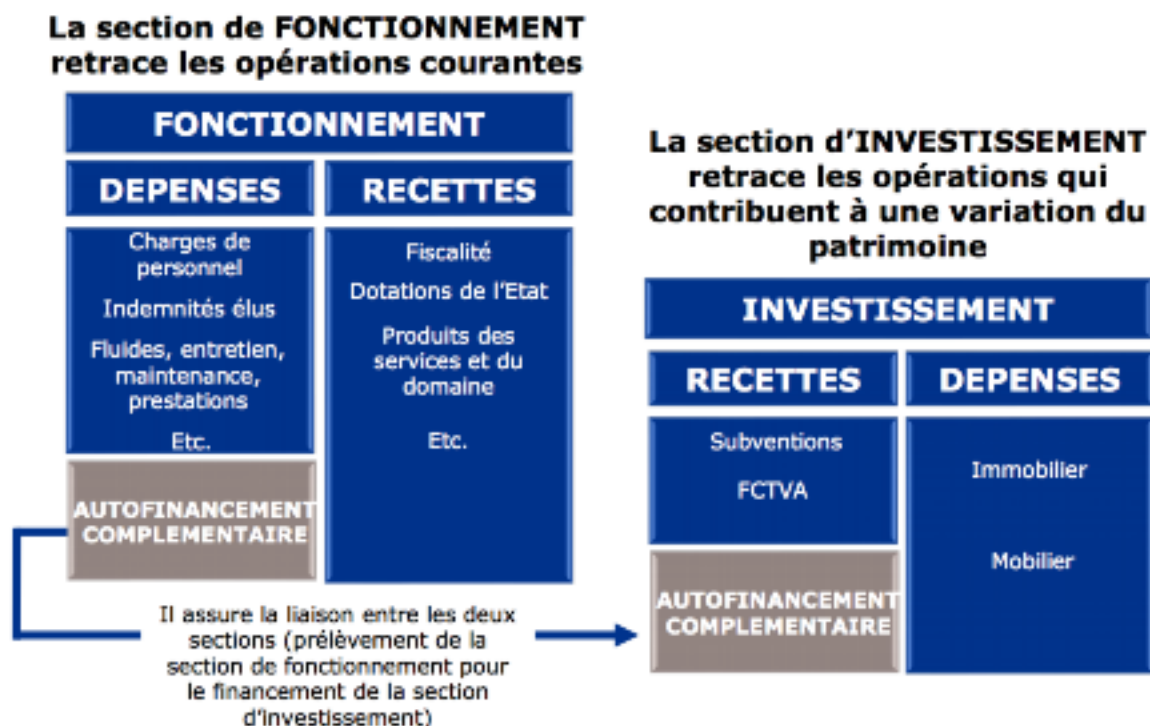
Présentation synthétique des comptes de la ville

Le budget et les comptes de la ville (tout comme ceux annexes de l'eau potable et de la ZAC de l'Alzette) sont composés de deux parties appelées « sections » :

- La section de « FONCTIONNEMENT » (c'est-à-dire les opérations de gestion courante) ; et
- La section d'« INVESTISSEMENT » (c'est-à-dire les opérations qui influent sur le patrimoine de la commune).

La présente étude se limite à l'analyse du budget et des comptes de gestion de notre commune.

Nous pouvons présenter les deux sections de manière synthétique comme suit :

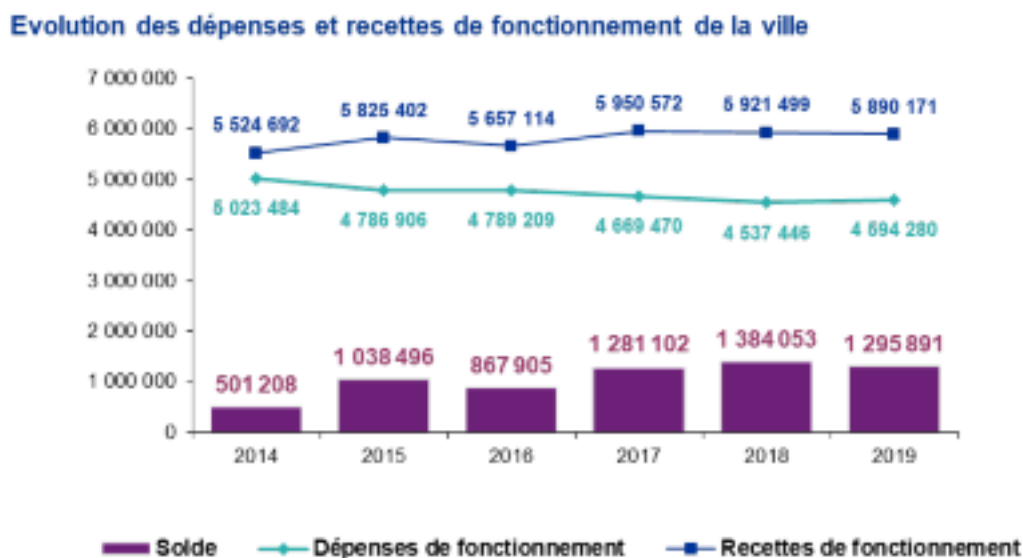


Chacune des sections est équilibrée en dépenses et en recettes dans le budget.

Voyons à présent la section de fonctionnement un peu plus en détail avec les chiffres qui apparaissent dans les comptes de la ville d'Audun-le-Tiche.

Comptes de la ville d'Audun-le-Tiche : le fonctionnement

Ce graphique présente l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement de notre commune de 2014 à 2019 :

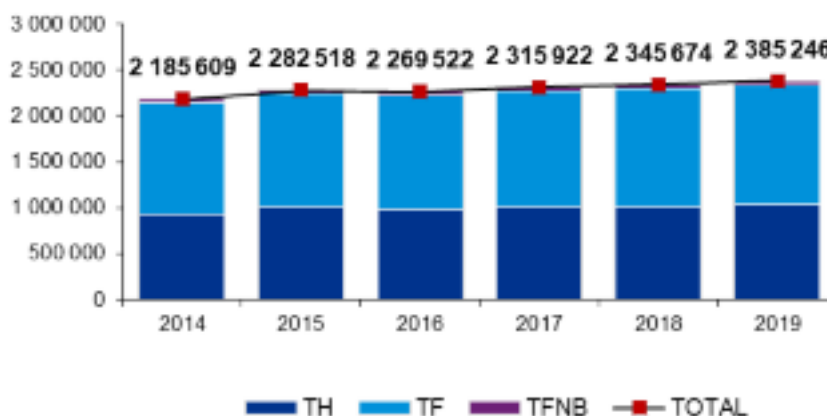


Pour l'année 2014, les dépenses s'élevaient à 5 023 484 euros pour 5 524 692 euros de recettes, soit un excédent de 0,5 million d'euros. Cet excédent s'accroît au fil des ans pour atteindre 1,9 million d'euros en 2019.

L'accroissement de ce solde positif est principalement lié à deux aspects :

- Une légère augmentation des recettes due à la hausse des recettes fiscales.

Evolution du produit issu de la fiscalité directe locale 2014-2019



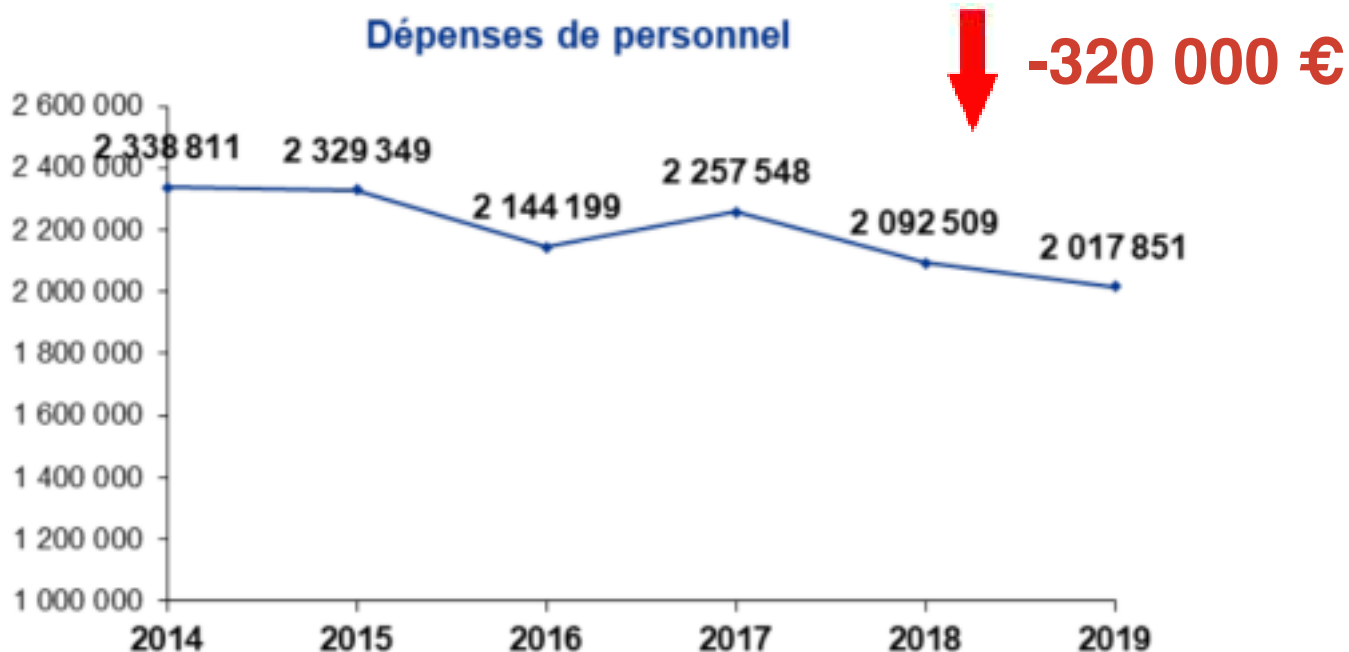
La hausse des recettes fiscales est due à l'accroissement de la population.

- Une baisse significative des dépenses due à la réduction des montants d'intérêts remboursés aux prêteurs de la commune et surtout à une forte diminution des dépenses liées au personnel communal.

Il convient d'ailleurs de s'attarder quelque peu sur ce dernier point.

Fonctionnement : les dépenses liées au personnel communal

Ce graphique montre l'évolution des dépenses liées au personnel de notre commune de 2014 à 2019 :



Le premier constat est une baisse du niveau des dépenses de personnel de près de 320 000 euros entre 2014 et 2019. Ce qui signifie que de moins en moins de personnes ont travaillé pour le compte de la commune. Cette différence représente l'équivalent de 10 personnes à temps plein sur l'ensemble de la période.

Un autre graphique permet de comparer Audun-le-Tiche aux autres communes de même échelle au regard des dépenses de personnel en 2014 et en 2018 :



Le second constat est que notre commune dépense beaucoup moins pour ses emplois que les autres villes de sa strate et la tendance va même en se dégradant : de 37% en moins en 2014 à 43% en 2018, soit près de 2 fois moins qu'au niveau national.

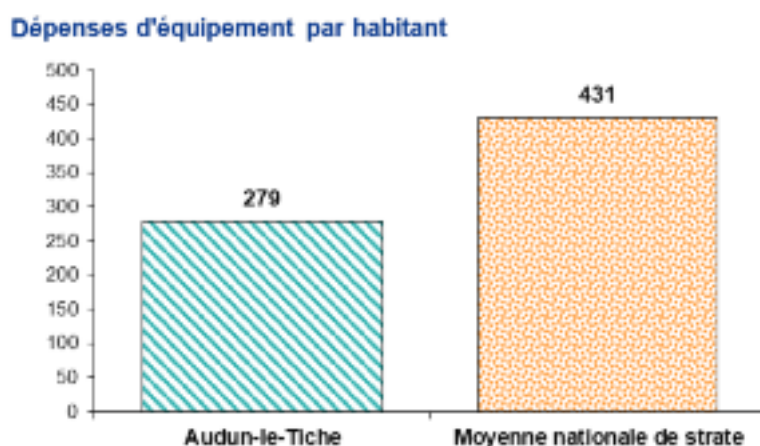
Voici pour information l'évolution de la population audunoise entre 2014 et 2018 :

Année	Nombre d'habitants
2014	6 691 habitants
2018	6 976 habitants

Alors que la population a augmenté de près de 4% sur la période, les dépenses liées au personnel (déjà inférieures par rapport à la strate) ont été réduites de 13,7 %.

Comptes de la ville d'Audun-le-Tiche : l'investissement

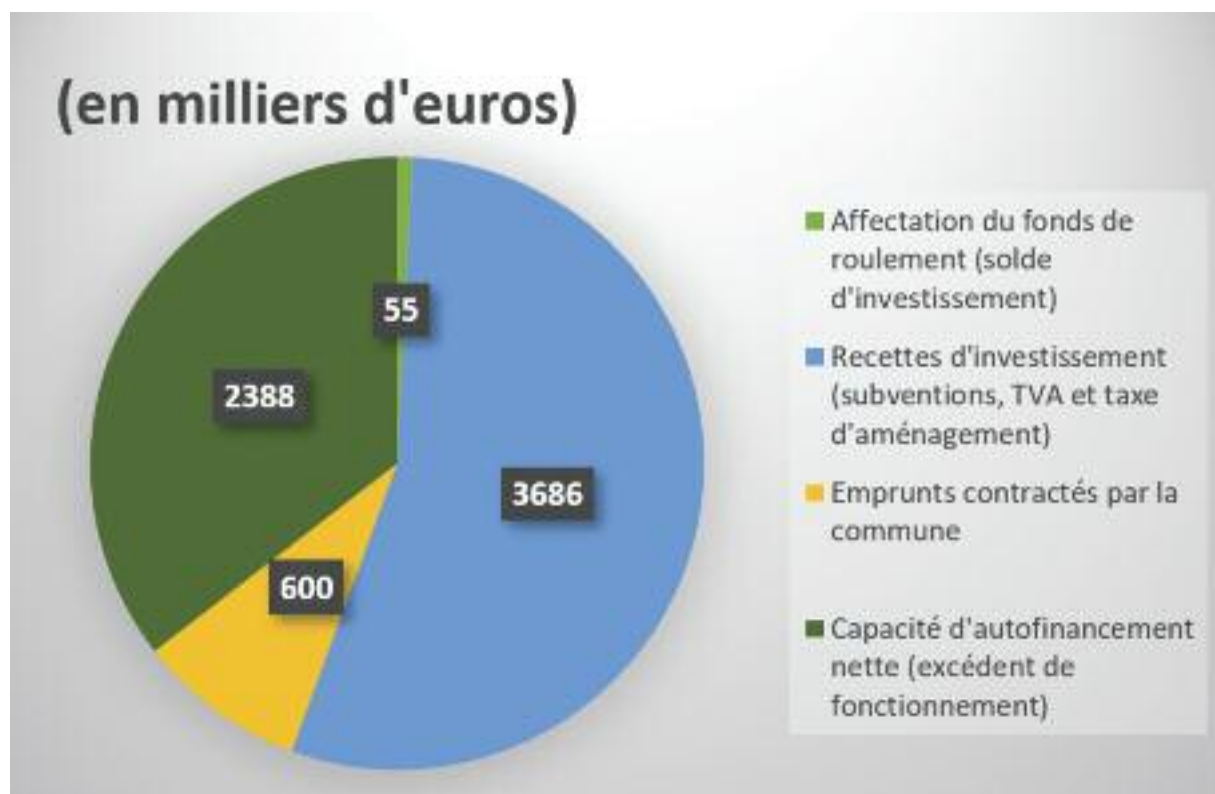
Ce graphique permet de comparer Audun-le-Tiche aux autres communes de même échelle au regard des dépenses d'investissement par habitant :



La commune d'Audun-le-Tiche n'attribue que 279 euros par an et par habitant à l'investissement tandis que les communes de la même strate que notre ville y consacrent 431 euros, soit 35 % de plus.

Si l'on prend en considération cette différence entre la strate et notre commune, ce sont près de 3,6 millions d'euros qui auraient logiquement dus être investis sur le précédent mandat dans la rénovation et la maintenance de nos écoles, installations sportives, ateliers techniques et de notre cimetière.

Tout comme pour le personnel communal, cette situation résulte des choix qui ont été opérés en matière de financement de l'investissement communal. Voici la structure moyenne du financement des investissements locaux entre 2014 et 2019 :

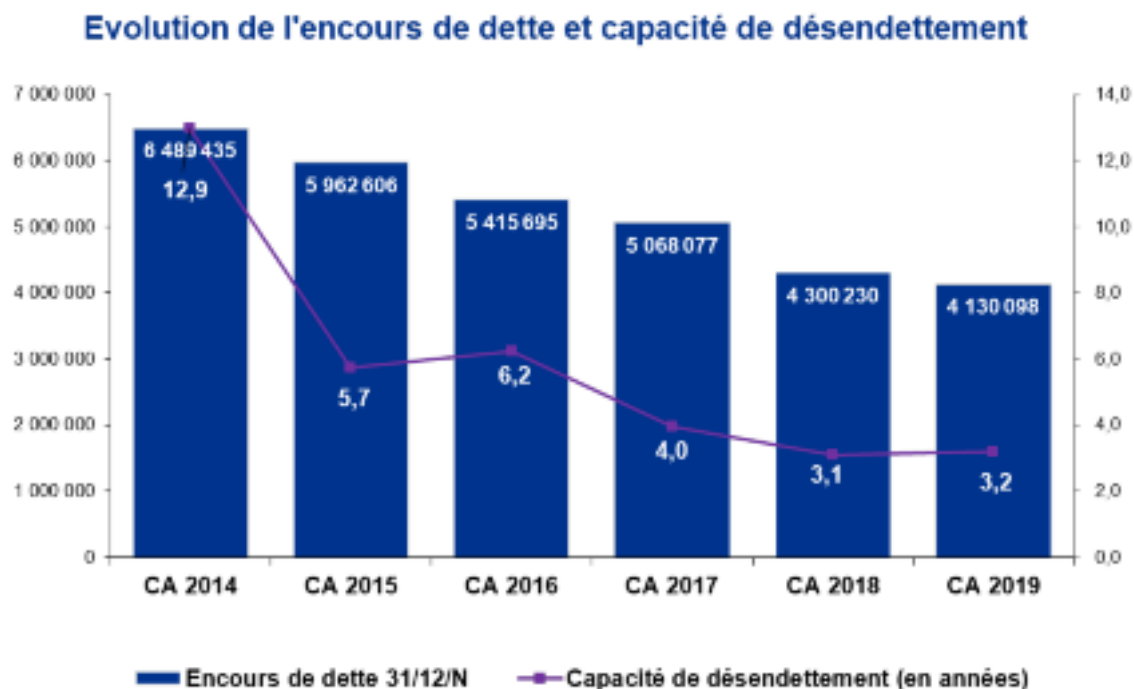


Le financement des investissements repose principalement sur des ressources extérieures à la commune (55%) et sur l'excédent dégagé par la gestion courante de la commune (35%).

Le recours aux emprunts est resté marginal (9%).

Evolution de la dette communale

Ce graphique présente l'évolution de la dette communale et de la capacité de désendettement de notre commune sur le précédent mandat :



La dette communale diminue du fait qu'aucun prêt à long terme n'a été contracté sur la période et du remboursement des échéances en cours. De même, la capacité de désendettement de la commune s'améliore significativement entre 2014 et 2019.

Toutefois, ce désendettement a renforcé le sous-investissement communal. Combiné à la diminution constante de la masse salariale, il en a résulté une altération du patrimoine communal, tant immobilier que matériel. Les conséquences de cette gestion vous sont illustrées dans le chapitre suivant.

L'état du patrimoine communal constaté début juillet 2020

Photos de l'état du patrimoine mobilier et immobilier de la commune avec les légendes explicatives à la prise de fonction de la nouvelle équipe.

Les ateliers municipaux



Escaliers - Atelier Gare



Salle commune - Atelier Gare



Toilettes turques
Atelier cimetière



Câbles pendant dans le vide

Les lieux culturels



Garde-corps manquant
Terrasse Auditorium



Carreau cassé - Véranda MJC



Toit de la véranda - MJC



Etat des canalisations - Salle de spectacles



Porte de secours rongée - MJC

Les équipements sportifs



Infiltration - Salle Tomasi



Entrée du stade Fauchère



Gradins du stade Brandenburger

Les écoles



Infiltration - Ecole maternelle La Dell



Aire de jeux - Ecole maternelle Mandelot



Arrière cour - Ecole maternelle Rousseau

La mairie et ses annexes



Mairie d'Audun-le-Tiche



Les archives



Arrière du local poubelle 7

CONCLUSION

Lorsque nous sommes entrés en responsabilité en juillet 2020, nous étions loin d'imaginer l'état de délabrement de notre commune.

Nous avons constaté en premier lieu l'absence totale de tout personnel encadrant : pas de directeur général des services, même si le Maire précédent nous avait laissé le choix de recruter une personne capable de porter notre programme, pas de directeur des services techniques et pas de directeur des ressources humaines. Nous avons dû pallier ce manque dans l'urgence par le recrutement à ces postes nécessaires au fonctionnement de l'administration communale. À l'exception du directeur des services techniques pour lequel nous poursuivons nos recherches, ces postes sont aujourd'hui pourvus.

Nous avons rencontré chaque agent et nous avons constaté un personnel débordé, désorganisé et en grande souffrance. Aux éléments apportés dans ce rapport d'audit, nous devons rajouter un complément qui parle à lui tout seul : le taux d'absentéisme. Il a été mesuré : à Audun, il est trois fois supérieur au taux national !

À la lecture des résultats de l'audit et des constatations sur le terrain, deux volontés de la part des anciens élus majoritaires nous paraissent évidentes :

- ▶ Maintenir volontairement les agents en sous-effectif afin d'accroître au maximum la capacité d'autofinancement de la commune ; et en contrepartie
- ▶ Procéder à des travaux a minima en négligeant la nature impérative des remises aux normes des infrastructures communales.

Il n'y a plus de place au doute à présent : la fameuse gestion « en bon père de famille » de l'ancienne équipe a engendré un fort appauvrissement du service rendu à la population et une détérioration alarmante du patrimoine communal.

Il nous paraissait important d'avoir pris le temps d'examiner cet état des lieux et de faire toute la lumière sur la gestion passée de la ville. Cet audit vous interpelle ?

Nous vous informons que nous tenons à votre disposition le document complet de l'audit dans le hall de l'hôtel de ville aux horaires d'ouverture habituels.

Pour toute question ou demande d'éclaircissement sur cet audit, nous vous prions d'adresser un mail à l'adresse suivante : contact@audun-le-tiche.fr.

Afin de vous exposer plus en détails le fruit de nos recherches, nous ferons une présentation publique de l'audit à laquelle vous serez conviés pour échanger avec nous. Nous vous communiquerons la date, l'heure et l'endroit du rendez-vous prochainement.

Les résultats de cet audit, ainsi que vos avis, remarques et suggestions constituent une source d'information essentielle pour les choix que notre équipe devra opérer afin de remettre la maison communale sur des bases saines et solides.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à la restitution de l'analyse de ces données et du débat qui en découlera.